N° CAS: 108-01-0 MSDS



MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

:

 N° Index
 : 603-047-00-0

 N° CE
 : 203-542-8

 N° CAS
 : 108-01-0

 Code du produit
 : 3390D

 Formule brute
 : C4H11NO

Synonymes : N.N-Dimethylethanolamine

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.

Réservé à un usage professionel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.

107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, H226

catégorie 3

Toxicité aiguë (par voie H302

orale), catégorie 4

Toxicité aiguë (par voie H312

cutanée), catégorie 4

Toxicité aiguë (par H332

inhalation), catégorie 4

Corrosif/irritant pour la H314

peau, catégorie 1B

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

www.lobachemie.com 24/12/2018 1/11

Fiche de données de sécurité

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Xn; R20/21/22 C; R34 R10

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)







GHS02

GHS05

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H302+H312+H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence (CLP) : P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement

de protection des yeux, un équipement de protection du visage. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : 2-(DIMETHYLAMINO)-ETHANOL FOR SYNTHESIS

 N° CAS
 : 108-01-0

 N° CE
 : 203-542-8

 N° Index
 : 603-047-00-0

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

www.lobachemie.com 24/12/2018 2/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Laver

abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après inhalation : Nocif par inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la : Nocif par contact cutané.

Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des

charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de

rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 24/12/2018 3/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du

traitement

: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de guitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions de stockage

: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien

ventilé.

Matières incompatibles

: Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Masse moléculaire : 89.14 g/mol Couleur : Clear Colorless.

Odeur : amine like.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 10.5 - 11.0 at 100 g/l at 20 °C

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : -70 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible

www.lobachemie.com 24/12/2018 4/11

Fiche de données de sécurité

Point d'ébullition : 134 - 136 °C

Point d'éclair : 39 °C

Température d'auto-inflammation : 295 °C

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Liquide et vapeurs inflammables.

Pression de vapeur : 8.16 hPa at 20 °C

Densité relative de vapeur à 20 °C : 3.03

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 0.89 g/cm³

Solubilité : Eau: Miscible in water

Log Pow : 0.55

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : 0.014 - 0.122 vol %

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Nocif par contact cutané. Inhalation: Nocif par

inhalation.

www.lobachemie.com 24/12/2018 5/11

Fiche de données de sécurité

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

pH: 10.5 - 11.0 at 100 g/l at 20 °C

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite

pH: 10.5 - 11.0 at 100 g/l at 20 °C

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Mutagénicité sur les cellules germinales

Cancérogénicité

: Non classé: Non classé: Non classé

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition unique)

: Non classé: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

: Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

2-(DIMETHYLAMINO)-ETHANOL FOR SYNTHESIS (108-01-0)	
Log Pow	0.55

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 24/12/2018 6/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou

internationale.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant

inflammables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR)
 : 2051

 N° ONU (IMDG)
 : 2051

 N° ONU (IATA)
 : 2051

 N° ONU (ADN)
 : 2051

 N° ONU (RID)
 : 2051

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : DIMÉTHYLAMINO-2 ÉTHANOL Désignation officielle de transport (IMDG) : DIMÉTHYLAMINO-2 ÉTHANOL

Désignation officielle de transport (IATA) : 2-Dimethylaminoethanol

Désignation officielle de transport (ADN) : DIMÉTHYLAMINO-2 ÉTHANOL Désignation officielle de transport (RID) : DIMÉTHYLAMINO-2 ÉTHANOL

Description document de transport (ADR) : UN 2051 DIMÉTHYLAMINO-2 ÉTHANOL, 8 (3), II, (D/E) Description document de transport (IMDG) : UN 2051 DIMÉTHYLAMINO-2 ÉTHANOL, 8 (3), II (31°C o.c.)

Description document de transport (IATA) : UN 2051 2-Dimethylaminoethanol, 8 (3), II

Description document de transport (ADN) : UN 2051 DIMÉTHYLAMINO-2 ÉTHANOL, 8 (3), II

Description document de transport (RID) : UN 2051 DIMÉTHYLAMINO-2 ÉTHANOL, 8 (3), II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)

: 8 (3)

Etiquettes de danger (ADR)

: 8, 3



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport

(IMDG)

: 8 (3)

Etiquettes de danger (IMDG) : 8, 3



IATA

www.lobachemie.com 24/12/2018 7/11

: 8 (3)

Fiche de données de sécurité

Classe(s) de danger pour le transport

(IATA)

Etiquettes de danger (IATA) : 8, 3

ADN

Classe(s) de danger pour le transport

(ADN)

: 8 (3)

Etiquettes de danger (ADN)

: 8, 3



RID

Classe(s) de danger pour le transport

(RID)

Etiquettes de danger (RID)

: 8 (3)

: 8, 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : 11 Groupe d'emballage (IMDG) : 11 Groupe d'emballage (IATA) : II Groupe d'emballage (ADN) : II : II Groupe d'emballage (RID)

Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : CF1 Quantités limitées (ADR) : 11 Quantités exceptées (ADR) : E2

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02 : MP15

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)

Instructions pour citernes mobiles et

: T7

conteneurs pour vrac (ADR)

: TP2

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)

8/11 www.lobachemie.com 24/12/2018

Fiche de données de sécurité

Code-citerne (ADR) : L4BN Véhicule pour le transport en citerne : FL Catégorie de transport (ADR) : 2 : S2 Dispositions spéciales de transport -Exploitation (ADR)

Danger n° (code Kemler) : 83

Panneaux oranges

83

Code de restriction concernant les tunnels

(ADR)

Code EAC : •2W Code APP : A(fl)

- Transport maritime

Instructions d'emballage (IMDG) : P001 Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02 Instructions pour citernes (IMDG) : T7 Dispositions spéciales pour citernes : TP2

(IMDG)

: F-E N° FS (Feu) N° FS (Déversement) : S-C Catégorie de chargement (IMDG) : A

Point d'éclair (IMDG) : 31°C o.c.

Propriétés et observations (IMDG) : Colourless, flammable liquid with a fishy odour. Flashpoint: 31°C o.c. Miscible with

water. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.

N° GSMU

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et : E2

cargo (IATA)

Quantités limitées avion passagers et : Y840

cargo (IATA)

Quantité nette max. pour quantité limitée : 0.5L

avion passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers : 851

et cargo (IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers : 1L

et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo : 855

seulement (IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement : 30L

(IATA)

Code ERG (IATA) : 8F

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : CF1 Quantités limitées (ADN) : 1 L Quantités exceptées (ADN) : E2 Transport admis (ADN) : T

Equipement exigé (ADN) : PP, EP, EX, A

: VE01 Ventilation (ADN) Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 1

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : CF1 Quantités limitées (RID) : 1L

www.lobachemie.com 24/12/2018 9/11

Fiche de données de sécurité

Quantités exceptées (RID) : E2

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (RID)

: MP15

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (RID)

· T7

Dispositions spéciales pour citernes

: TP2

mobiles et conteneurs pour vrac (RID)

Codes-citerne pour les citernes RID (RID)

: L4BN

Catégorie de transport (RID) Colis express (RID) Numéro d'identification du danger (RID)

: CE6 : 83

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

2-(DIMETHYLAMINO)-ETHANOL FOR SYNTHESIS n'est pas sur la liste Candidate REACH

2-(DIMETHYLAMINO)-ETHANOL FOR SYNTHESIS n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

: Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau AwSV, référence de l'annexe

(Classification according to AwSV; N° ID 738)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles

d'immission - 12.BlmSchV

Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen - Borstvoeding

: La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen -

: La substance n'est pas listée

Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen - Ontwikkeling

: La substance n'est pas listée

Danemark

Class for fire hazard : Classe II-1 Store unit : 5 litre

www.lobachemie.com 24/12/2018 10/11

Fiche de données de sécurité

Remarques concernant la classification : R10 <H226;H302+H312+H332;H314>; Les lignes directrices de gestion des

situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être

suivies

Recommandations règlementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en

contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

1 '		
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4	
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4	
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3	
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B	
H226	Liquide et vapeurs inflammables.	
H302	Nocif en cas d'ingestion.	
H312	Nocif par contact cutané.	
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
H332	Nocif par inhalation.	
R10	Inflammable	
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion	
R34	Provoque des brûlures	
С	Corrosif	
Xn	Nocif	

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

www.lobachemie.com 24/12/2018 11/11